

BULLETIN DU MONEP

16 avril 2003 / April 16th, 2003

Avis / Notice n° 2003-120

Classes d'options CREDIT LYONNAIS (CL/CL2)
CREDIT LYONNAIS Option classes (CL/CL2)

Suite au bulletin du Monep n° 2003-091 publié le 31 mars 2003 et à l'avis 2003-1136 publié le 16 avril 2003 par Euronext Paris SA
Pursuant the 2003-091 Monep notice published March 31st 2003 and the 2003-1136 notice published April 16th 2003 by Euronext Paris SA

1) Prorogation de l'offre :

Le Conseil des Marchés Financiers a fait connaître le 15 avril 2003 au soir par l'Informations et Décisions n°203C0566 :

« Dans sa séance du 15 avril 2003, le Conseil des marchés financiers a examiné les mesures à prendre en raison de la procédure en cours devant le Conseil d'Etat relative à l'une des conditions requises par l'article 5-2-2 du Règlement général pour la fixation du calendrier de l'offre publique émise par Crédit Agricole S.A. et SACAM Développement visant les actions Crédit Lyonnais.

Par communiqué du 28 mars, le Conseil d'Etat a fait connaître qu'il a fixé au vendredi 16 mai 2003 la date de l'audience publique et que la décision sera ensuite rendue dans les plus brefs délais. En application de l'article 5-1-13 du Règlement général, le Conseil a décidé de proroger l'offre publique en sorte que sa clôture intervienne six jours de bourse après le prononcé de cette décision. »

En conséquence, la date de clôture de l'offre précédemment fixée au 6 mai 2003 est reportée.

2) Conditions de cotation :

Euronext Paris SA rappelle aux membres de marché les conditions de cotation des classes d'options CREDIT LYONNAIS de type américain (CL) et de type européen (CL2) jusqu'à la clôture de l'offre conformément aux articles M 4.7.2 et M 4.7.3 des Règles d'organisation et de fonctionnement du MONEP :

- **les ordres de vente d'options d'achat** portant sur les classes d'options pour compte propre ou pour compte de la clientèle doivent obligatoirement faire l'objet chez l'intermédiaire teneur de compte d'un dépôt préalable des titres susceptibles de donner lieu à livraison. Cette disposition n'est toutefois pas applicable aux ordres qui ont pour objet de dénouer des positions ouvertes.

The English translation is for the convenience of English-speaking readers. However, only the French text has any legal value. Consequently, the translation may not be relied upon to sustain any legal claim, nor should it be used as the basis of any legal opinion. Euronext Paris SA expressly disclaims all liability for any inaccuracy herein.

- les négociations effectuées par les teneurs de marché dans le cadre de leurs obligations résultant des règles d'organisation et de fonctionnement du MONEP ne sont pas soumises à la disposition visée ci-dessus.

3) Informations complémentaires :

Un avis complémentaire de Euronext Paris SA diffusé après la publication par le Conseil des Marchés Financiers de la date de clôture de l'offre, informera les membres de marché du nouveau calendrier.

La Surveillance des Marchés Dérivés (Tel. : 01-49-27-13-00) se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

1) Prorogation of the Public Offer :

The Conseil des Marchés Financiers informed that the closure date of the public offer, previously fixed on 6 May 2003 is postponed to a later date .

2) Trading conditions :

Euronext Paris SA reminds to market members the conditions of trading on the CREDIT LYONNAIS American style classes (CL) and European style classes (CL2) until its end, in conformity with MONEP articles M 4.7.2 and M 4.7.3:

- **Call sellers** on the CREDIT LYONNAIS option classes for own accounts or for client accounts have to be preceded by a deposit with the intermediary of the CREDIT LYONNAIS shares to be delivered. This disposition doesn't concern orders for clearing up open interest.
- Trades done by Market-Makers in the context of their obligations are not concerned by the disposition above.

3) Further information

An additional notice from Euronext Paris SA published after the publication of the closure date of the offer by the Conseil des Marchés Financiers will inform market members about the new timetable.

You may contact Derivative Markets Operations Paris for additional information (Phone number: +33-1 49 27 13 00).

The English translation is for the convenience of English-speaking readers. However, only the French text has any legal value. Consequently, the translation may not be relied upon to sustain any legal claim, nor should it be used as the basis of any legal opinion. Euronext Paris SA expressly disclaims all liability for any inaccuracy herein.